Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 022-212201628-20260413-2026_051-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR – Commune de PAIMPOL
Délibération N° 2026-051

Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE PAIMPOL

Conseil Municipal du Lundi 13 avril 2026
Délibération

Date de la convocation : Mardi 7 avril 2026
Nombre de membres en exercice : 29

L'an deux mille vingt-six, le lundi treize avril, à dix-huit heures, les membres du Conseil municipal de la commune, dûment convoqués, se sont réunis à la salle Mauffray à la maison des plaisanciers de Paimpol sous la présidence de Madame Fanny CHAPPÉ.

Etaient présents :
Mme Catherine ANDRÉ-LANDAIS, Mme Ghislaine AMELINE DE CADEVILLE, M. Benoit BARRÉ, M. Eric BINARD, Mme Gaëlle BOUCHER, Mme Servane BOULANGER, Mme Nathalie BOULARD, Mme Aurélie BROMBECK, M. Kévin CADIC, Mme Jeannick CALVEZ, Mme Fanny CHABRIER, Mme Fanny CHAPPÉ, M. Rafael CLOFENT, M. Mathieu DUIGOU, M. Michel DUMAIL, M. Joël HENRY, M. Philippe JEANNIN, M. Thibaut LECOMTE, M. Fabien LEMOALLE, Mme Martine LE BOUCHER, M. Michel MONNERET, Mme Marie-Christine NICLOUX, Mme Caroline OLLIVRO, M. Yann QUÉRÉ, M. Morgan RASLE-ROCHE,

Etaient représentés : Mme Laura FÉGARD par délégation à M. Morgan RASLE-ROCHE, Mme Anna PONSOT-MELIKIAN par délégation à Mme Servane BOULANGER, Mme Cécile ETRILLARD par délégation à Mme Fanny CHAPPÉ, M. Goulven MORVAN par délégation à M. Yann QUÉRÉ.

Secrétaire de séance : Mme Aurélie BROMBECK.

Présents : 25 Représentés : 4 Absent : 0 Votants : 29

REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE AU SEIN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION ET D'ECOLE DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Rapporteur : M. Binard.

Mme la Maire propose à l'assemblée, conformément à l'article L 2121-21 dernier alinéa du Code général des collectivités territoriales de procéder, par vote à main levée, aux nominations des représentations au sein des établissements scolaires suivants :

Ecole publique maternelle et primaire :	Titulaire Gaëlle BOUCHER Suppléant Fanny CHAPPÉ
Ecole Privée Sainte-Elisabeth	Titulaire Fabien LEMOALLE Suppléant Gaëlle BOUCHER
Ecole maternelle et primaire Diwan	Titulaire Fabien LEMOALLE Suppléant Goulven MORVAN
Collège Marie-José Chombart de Lauwe	Titulaire Gaëlle BOUCHER

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 022-212201628-20260413-2026_051-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR – Commune de PAIMPOL
Délibération N° 2026-051

Lycée de Kerraoul	Titulaire Servane BOULANGER
Lycée professionnel maritime Pierre Loti	Titulaire Eric BINARD Suppléant Thibaut LECOMTE

Vu l'avis favorable de la commission Ressources humaines et finances du 3 avril 2026,

Sur la proposition de la Maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, par 22 voix pour et 7 absentions (Mme André-Landais, M. Monneret, Mme Le Boucher, M. Cadic, Mme Boulard, M. Duigou et Mme Ollivro)

DÉSIGNE les membres titulaires et suppléants représentants la commune au sein des conseils d'administration et d'école des établissements scolaires :

Ecole publique maternelle et primaire :	Titulaire Gaëlle BOUCHER Suppléant Fanny CHAPPÉ
Ecole Privée Sainte-Elisabeth	Titulaire Fabien LEMOALLE Suppléant Gaëlle BOUCHER
Ecole maternelle et primaire Diwan	Titulaire Fabien LEMOALLE Suppléant Goulven MORVAN
Collège Marie-José Chombart de Lauwe	Titulaire Gaëlle BOUCHER
Lycée de Kerraoul	Titulaire Servane BOULANGER
Lycée professionnel maritime Pierre Loti	Titulaire Eric BINARD Suppléant Thibaut LECOMTE

AUTORISE la Maire ou son représentant à signer tous actes aux effets ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Pour la Maire et par délégation,
La Directrice Générale des Services,
Delphine ROUXEL

La Secrétaire de séance,
Aurélie BROMBECK

VILLE DE PAIMPOL
Acte certifié exécutoire
Transmis au Représentant
de l'Etat et affiché le 16/04/2026

Pour la Maire et par délégation
La Directrice Générale des Services,
Delphine ROUXEL